

## SÉANCE DE « KICK-OFF » POUR OBTENIR OU RENOUELER LE LABEL

Vous êtes membre du réseau et vous avez l'intention d'obtenir ou de renouveler le label HPH « Institution promotrice de santé ». Les conditions ont été revues sur la base des normes de l'OMS pour l'implantation de la promotion de santé, proposant un outil d'auto-évaluation.

Afin de vous familiariser avec l'utilité du label, le système de l'OMS, la procédure de la requête, les pas à entreprendre et les ressources que vous devriez mettre à disposition, et afin de répondre à toutes vos questions, nous vous proposons une séance de kick-off dans votre institution selon le schéma ci-après.

Objet	Compréhension du système et des conditions pour obtenir le label. Préparation optimale de l'institution postulante.
Lieu	Dans l'institution requérante
Participant(e)s	Responsables ou membres de la Commission de la promotion de santé comprenant au moins un représentant de la direction, des services médicaux, des services de soins et des services des ressources humaines
Contenu	Discuter des conditions pour obtenir le label, notamment des aspects <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de la direction</li> <li>○ des ressources humaines</li> <li>○ des patients</li> </ul>
Document de base	Quick-check rempli par la Direction
Durée appr. de la séance	2 heures
Organisation	Responsable de l'institution requérante
Modération	Coordinateur du réseau HPH
Lecture recommandée	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Outil d'auto-évaluation comprenant les normes de l'OMS</li> <li>○ Formulaire de requête HPH</li> </ul>

Cette séance est comprise dans le coût pour l'obtention du label.  
Demandez-nous un rendez-vous, nous nous réjouissons de vous apporter notre soutien.

*Patrik Hunziker, coordinateur du réseau HPH, [contact@healthhospitals.ch](mailto:contact@healthhospitals.ch)*